

NEOEN

DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE
CONSTRUIRE

PARC PHOTOVOLTAÏQUE DE LA MACHINE

Pièce 1 – Rappels et sommaire de l'ensemble des pièces du dossier



COMMUNE DE LA MACHINE
DEPARTEMENT DE LA NIEVRE

RAPPELS

a. Présentation du projet

Ce dossier d'enquête publique concerne le projet d'implantation d'un parc photovoltaïque d'une puissance d'environ 4,8 MWc sur la commune de La Machine.

Le projet, d'une superficie d'environ 12,6 ha, est localisé à l'Est de la ville de La Machine, sur une ancienne décharge, en bordure de la départementale 271.

b. Historique de la demande de permis de construire

La demande de permis de construire a été déposée par la société Neoen le 11 novembre 2020.

Le 26 mai 2021, l'Autorité environnementale a émis un avis sur la demande de permis de construire auquel NEOEN a répondu en Juillet 2021.

NEOEN a ensuite modifié son implantation pour prendre en compte les remarques de l'Autorité Environnementale. Cette modification a enfin entraîné un dépôt de compléments par NEOEN en septembre 2021.

c. Procédures annexes

Pour permettre de réaliser ce projet, plusieurs procédures annexes sont actuellement en cours d'instruction par les services de l'état :

- une demande de modification du PLU de La Machine,
- une demande de défrichement.

Ces deux procédures se concluront par la réalisation d'une enquête publique conjointe avec celles de la présente demande de permis de construire.

Enfin une demande de dérogation à la destruction d'espèces protégées est actuellement en cours de préparation de dépôt par NEOEN.

SOMMAIRE DE L'ENSEMBLE DES PIÈCES DU DOSSIER :

- 1. Pièce 1 – Rappels et sommaire de l'ensemble des pièces du dossier**
- 2. Pièce 2 – Dossier de permis de construire**
 - Récépissé
 - CERFA
 - Pièces graphiques
- 3. Pièce 3 – Etude d'impact et Résumé Non Technique**
- 4. Pièce 4 – Réponse de NEOEN aux compléments**
- 5. Pièce 5 – Avis de l'Autorité Environnementale et réponse de NEOEN**
- 6. Pièce 6 – Compléments de NEOEN suite à l'avis de l'Autorité Environnementale**